

animaux sacrifiés était aspergé sur les coins de l'autel et la viande était mangée par les prêtres dans le lieu saint (Lévitique 4 et 6). Ainsi, jour après jour, les péchés confessés étaient symboliquement transférés dans le sanctuaire.

Ensuite, une fois par année, au jour des expiations, le sanctuaire était purifié de tous les péchés confessés pendant l'année écoulée (Lévitique 16). Pour accomplir cette purification, le grand prêtre sacrifiait un bouc dont il apportait le sang dans le lieu très saint. Le grand prêtre officiait devant l'arche de l'alliance, le coffre sacré qui renfermait les tables des dix commandements. Il aspergeait ce sang purificateur devant le propitiatoire (le couvercle de l'arche) pour montrer que le sang de Jésus paierait la pénalité du péché. Ensuite, le grand prêtre enlevait symboliquement les péchés confessés du sanctuaire et les plaçait sur la tête d'un autre bouc, qui était conduit dans le désert pour y mourir (Lévitique 16.20-22).

Cette cérémonie, qui avait lieu une fois par année, **au jour des expiations**, purifiait le sanctuaire du péché. **Le peuple considérait ce jour comme un jour de jugement** parce que toute personne qui refusait de confesser ses péchés et de demander pardon à Dieu était jugée injuste et « retranchée de son peuple » (Lévitique 23.29).

Ce que le grand prêtre accomplissait symboliquement une fois par année, Jésus l'accomplit **une fois pour toutes**, en tant que grand prêtre céleste (Hébreux 9.6-12). Au jour du jugement, il enlève du sanctuaire les péchés confessés de tous ceux qui l'ont accepté comme leur Sauveur. Si nous avons confessé nos péchés, il les effacera éternellement des registres célestes. Le livre

